



Déclaration préalable CAPD du 27 mars 2012

Monsieur le directeur académique,

Classes surchargées, disparition de la formation pour nos jeunes collègues entrant dans le métier, plus de formation continue alors que notre métier est en pleine mutation, refus nombreux de demandes de DIF (Droit Individuel à la Formation) alors que c'est un droit de tous les salariés, des demandes de congés de formation refusés pour la troisième fois chez les PE, pour la 6^{ème} ou 7^{ème} fois chez les certifiés. A cela s'ajoute, depuis janvier, la baisse des salaires.

On voudrait saborder le métier d'enseignant qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Les conditions de travail sont extrêmement dégradées et la motivation des enseignants est mise à rude épreuve. Un dernier sondage réalisé entre autres par la MGEN et les organisations syndicales montrent que 24 % des enseignants se disent « sous tension au travail », que 14% sont en situation d'épuisement et que plus de la moitié souffrent de troubles musculo-squelettiques.

Comme si cela ne suffisait pas le gouvernement a, malgré l'opposition unanime des organisations syndicales mises devant le fait accompli, décidé l'instauration d'une journée de carence dans la fonction publique. Cette disposition va pénaliser durement les agents de la fonction publique contraints à prendre des congés de maladie sur prescription médicale. Ils subiront de fait une baisse de salaire comme s'ils étaient coupables d'être malades. Sous prétexte mensonger d'égalité avec le privé, il s'agit bien d'une nouvelle atteinte aux droits des fonctionnaires garant de l'égalité de traitement et d'une volonté de stigmatiser les agents de la fonction publique dont l'engagement professionnel permet de faire vivre le service public dans des conditions pourtant toujours plus déplorables.

En outre, si le gouvernement cherche une égalité avec le privé, il ferait mieux de le faire en instaurant une médecine du travail pour ses fonctionnaires de l'éducation nationale qui n'en bénéficient pas alors que c'est un droit pour chaque travailleur... L'état se retrouve encore une fois face à ses incohérences et en voilà une flagrante : il est le premier « hors-la-loi » des employeurs de France en ne respectant pas nos droits (à la formation, aux soins...)

Le SNUipp considère donc qu'il faudrait plutôt agir sur les conditions de travail et le renforcement de la médecine de prévention.

Nous attirons aujourd'hui votre attention sur le mal-être grandissant dans la profession. Dans de nombreux cas, les enseignants sont en phase de découragement. Dans d'autres, c'est l'intégrité physique ou morale qui est en jeu avec un impact direct sur la santé des personnels de notre département.

S'ajoute à cela la quasi impossibilité pour nos collègues de pouvoir muter lors du mouvement 2012. Les nombreuses fermetures de postes excluant de fait la bouffée d'oxygène que peut représenter un changement de poste.

Ajoutons encore la suppression des 5000 postes de RASED depuis 2008 remplacée par un dispositif inefficace qui ne fait que rallonger la journée des enseignants et des élèves, laissant l'enseignant seul devant la difficulté de ses élèves.

De plus les départs en formation n'offrent aucune place aux options consacrées à la difficulté scolaire, la totale absence de départs en formation E vient confirmer les leviers d'efficacité choisis par l'administration pour cette carte scolaire. Les postes de psychologues, à ce jour épargnés, ne peuvent en aucun cas remplacer une équipe complète de RASED dont l'originalité et l'efficacité demeure dans la complémentarité des fonctions. Ces choix actent le démantèlement déjà amorcé des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté. Lors de la mise en place de l'aide personnalisée, nous avons indiqué notre inquiétude sur le devenir des RASED. Cette inquiétude avait été balayée d'un revers de main mais malheureusement nous avons raison. Comme nous aurons raison sur les effectifs pour la rentrée 2012.

Même si la saignée de postes dans l'éducation nationale n'est pas la source unique de tous les maux, elle en porte une grande responsabilité.

Le département du Jura, comme tous les départements de France doit obtenir une dotation de postes à la hauteur des besoins pour un service public de qualité.

Non, Monsieur le directeur académique, les classes sans rased, et au-delà de 24 ne peuvent fonctionner de façon satisfaisante.

C'est pour cela que départementalement avec le collectif « Vigies pour l'école » nous exigeons le moratoire sur les fermetures de classes et que nationalement nous demandons au ministre de revoir sa copie pour la rentrée 2012.

Nous avons bien compris que l'école n'est plus, pour les décideurs, qu'une source d'économies et non plus un investissement dans l'avenir.

Le SNUipp-FSU s'oppose de toutes ces forces à cette vision négative de la société et continuera dans la mobilisation de porter ses revendications et ses exigences pour un autre service public d'éducation.

Les représentants des personnels